

Veillez noter qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour du Conseil communal du 29 janvier 2026, à 20:00.

Gelieve volgende punten toe te voegen aan de agenda van de Gemeenteraad van 29 januari 2026, om 20:00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.
Met de meeste hoogachting.

Saint-Gilles, le 28 janvier 2026
Sint-Gillis, 28 januari 2026

Par ordonnance
In opdracht

Le Secrétaire communal f.f.,
De w.d. Gemeentesecretaris,

La Conseillère-Présidente,
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Stéphanie BOSMANS

Lesia RADELICKI

CONSEIL DU 29 JANVIER 2026
GEMEENTERAAD VAN 29 JANUARI 2026

[ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE](#)
[AANVULLENDE AGENDA](#)

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

29.01.2026/A/0001 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18 décembre 2025. Approbation.

Proces-verbaal van de Gemeenteraadzitting van 18 décembre 2025. Goedkeuring.

29.01.2026/A/0002 Services communaux. Marchés publics lancés par le Collège des Bourgmestre et Échevins en vertu des articles 234 §§2,3, 234 bis de la Nouvelle loi communale. Informations.

Gemeentelijke diensten. Overheidsopdrachten opgestart door het College van Burgemeester en Schepenen krachtens artikelen 234 §§2,3, 234 bis van de Nieuwe Gemeentewet. Kennisgevingen.

FINANCES - FINANCIËN

Tutelle financière sur les hôpitaux, le CPAS et les zones de police - Financieel toezicht op de ziekenhuizen, het OCMW en de politiezones

29.01.2026/A/0003 CPAS - 113-20251223-A-0005 - Budget 2026 - douzièmes provisoires
OCMW - 113-20251223-A-0005 - Begroting 2026 - voorlopige twaalfden

29.01.2026/A/0004 Finances. HIS. Subvention spéciale aux communes en vue d'intervenir dans les charges 2025 des missions d'intérêt communal des hôpitaux publics bruxellois (ordonnance du 13 février 2003). Subvention d'un montant de 877.000,00 EUR. Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Saint-Gilles

Financiën. Bijzondere subsidie aan de gemeenten om in de lasten 2025 van de opdrachten van gemeentelijk belang van de Brusselse openbare ziekenhuizen tussen te komen (ordonnantie van 13 februari 2003). Subsidie van een bedrag van 877.000,00 EUR. Overeenkomst tussen het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de gemeente Sint-Gillis

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE - STRATEGISCHE ONTWIKKELING

Régie Foncière - Regie voor grondbeleid

29.01.2026/A/0005 Régie foncière. Budget 2026
Regie voor grondbeleid. Begroting 2026

29.01.2026/A/0006 Régie foncière. Marché de travaux. Travaux urgents de remplacement d'une chaudière individuelle dans un appartement du bâtiment sis rue de Bosnie, 91 à 1060 Saint-Gilles. Application des articles 249§1 alinéa 2 et 234 § 2 de la Nouvelle Loi communale. Budget extraordinaire 2026. Prise d'acte de la délibération du Collège des Bourgmestres et Échevins du 15 janvier 2026 et admission de la dépense. Article 992/2431-01. Montant : 4.220,87 EUR TVAC

Regie voor grondbeleid. Opdracht voor werken. Dringende vervangingswerkzaamheden van een individuele verwarmingsketel in een gebouw gelegen Bosniëstraat, 91 te 1060 Sint-Gillis. Toepassing van artikels 249 §1 lid. 2 en 234 §2 van de Nieuwe Gemeentewet. Buitengewone begroting 2026. Kennisname van de beslissing van het College van Burgemeester en Schepenen van 15 januari 2026 en goedkeuring van de uitgaven. Artikel 992/2431-01. Bedrag : 4.220,87 EUR BTWI

REVITALISATION URBAINE - STEDELIJKE REVITALISATIE

Service rénovation urbaine - Stadsvernieuwing dienst

29.01.2026/A/0007 Rénovation Urbaine - Contrat de quartier durable "Midi" - Fiche 6.2 - Budget citoyen et budget jeune – Approbation des fiches projets et conventions (complément).

Stedelijke Vernieuwing – Duurzaam wijkcontract "Zuid" – Fiche 6.2 – Burgerbudget en jongerenbudget – Goedkeuring van de projectfiches en overeenkomsten

(aanvulling).

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Simplification administrative - Administratieve vereenvoudiging

29.01.2026/A/0008 We Pulse. documents contractuels du programme WePulse - Avenant au cadre particulier relatif au domaine Finances - Approbation

We Pulse. contractuele documenten van het programma WePulse – Addendum bij het bijzondere kader met betrekking tot het domein Financiën – Goedkeuring

ENSEIGNEMENT, CULTURE ET EGALITÉ DES CHANCES - ONDERWIJS, CULTUUR EN GELIJKE KANSEN

Culture - Cultuur

29.01.2026/A/0009 Atelier du Web. Convention de collaboration avec le CPAS dans le cadre du projet « Connect 1060 » pour l'inclusion numérique. Subside de 12.000€ financé par le programme européen « E-inclusion for Belgium ». Approbation. Article budgétaire 7670/485-02

Atelier du Web. Samenwerkingsovereenkomst met het OCMW in het kader van het project “Connect 1060” voor digitale inclusie. Subsidie van 12.000€ gefinancierd door het Europees programma “E-inclusion for Belgium”. Goedkeuring. Artikel 7670/485-02

Enseignement - Onderwijs

29.01.2026/A/0010 Enseignement. Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (C.L.E.) 2025-2030. Rapport d'activité 2024-2025. Plan d'action annuel 2025-2026. PPN.

Onderwijs. LCK-programma (Coordination Locale pour l'Enfance - Lokale coördinatie voor het kind) 2025-2030. Activiteitenverslag 2024-2025 Jaaractieplan 2025- 2026. Kennisname.

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen

29.01.2026/A/0011 Projet d'investissement 2025/175. Maison Poème. Remplacement de la chaudière en raison de circonstances impérieuses et imprévues. Application des articles 249§1 alinéa 2 de la Nouvelle Loi communale. Budget extraordinaire 2025. Prise d'acte de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 23 décembre 2025 et admission de la dépense. Article dépense 7625/724-60/ - /43. Article recette : 7625/961-51/ - /42.

Investeringsproject 2025/175. Maison Poème. Vervanging van de verwarmingsketel wegens onvoorziene en dringende omstandigheden. Toepassing van artikels 249 §1 lid 2 van de Nieuwe Gemeentewet. Buitengewone begroting 2025. Akteneming van de beraadslaging van het College van Burgemeester en Schepenen van 23 december 2025 en instemming met de uitgave. Uitgavenartikel 7625/724-60/ - /43. Ontvangstartikel 7625/961-51/ - /42.

29.01.2026/A/0012 Projet d'investissement 2025/176. Notre Cercle. Travaux d'étanchéité et l'installation d'un système de pompe dans la cave en raison de circonstances impérieuses et imprévues. Application des articles 249§1 alinéa 2 de la Nouvelle Loi communale. Budget extraordinaire 2025. Prise d'acte de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 23 décembre 2025 et admission de la dépense. Article dépense 834/724-60/ - /43. Article recette : 834/961-51/ - /42.

Investeringsproject 2025/176. Onze Kring. Waterdichtingswerken en de installatie van een waterplompsysteem in de kelder wegens onvoorziene en dringende omstandigheden. Toepassing van artikels 249 §1 lid 2 van de Nieuwe Gemeentewet. Buitengewone begroting 2025. Akteneming van de beraadslaging van het College van Burgemeester en Schepenen van 23 december 2025 en instemming met de uitgave. Uitgavenartikel 834/724-60/ - /43. Ontvangstartikel 834/961-51/ - /42.

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

29.01.2026/A/0013 Motion déposée par la Liste du Bourgmestre et le groupe Ecolo/Groen relative au maintien du taux de TVA de 6% sur les repas scolaires et à la préservation des emplois ALE au sein des écoles. *(Complémentaire)*

Motie ingediend door de Lijst van de Burgemeester en de fractie Ecolo/Groen, betreffende het behoud van het btw-tarief van 6% op schoolmaaltijden en het vrijwaren van de PWA-banen binnen de scholen *(Aanvullend)*

29.01.2026/A/0014 Interpellations et questions orales présentées par les Conseillers communaux (Article 84 bis de la Nouvelle loi communale). *(Complémentaire)*

Interpellaties en mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraadsleden (Artikel 84 bis van de Nieuwe Gemeentewet) *(Aanvullend)*

COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2026 / GEMEENTERAAD VAN 29 JANUARI 2026

QUESTIONS / VRAGEN :

1. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal concernant le manque de toilettes publiques dans la commune.

Mondelinge vraag van de Heer Loïc Fraiture, Gemeenteraadslid, betreffende het gebrek aan openbare toiletten in de gemeente.

2. Question orale de Monsieur Guillaume Deneumostier, Conseiller communal, concernant les problèmes récurrents de chaudière dans un bâtiment de la Régie rue Joseph Claes, la pétition des locataires et l'absence de décompte de charge.

Mondelinge vraag van de Heer Guillaume Deneumostier, Gemeenteraadslid, betreffende de terugkerende problemen met de verwarmingsketel in een gebouw van de Regie in de Joseph Claesstraat, het verzoekschrift van de huurders en het ontbreken van een afrekening van de lasten.

3. 3.1. Question orale de Monsieur Hassan Assila, Conseiller communal, sur la mise à disposition du Centre Sportif rue de Russie à disposition de BelRefugees.

Mondelinge vraag van de Heer Assan Assila, Gemeenteraadslid, over het ter beschikking stellen van het Sportcentrum in de Rusiestraat aan BelRefugees.

3.2. Question orale de Madame Chloe Leroy, Conseillère communale, sur la mise à disposition de la plateforme BelRefugees une salle de sport pour accueillir près de 100 personnes sans chez-soi, en collaboration avec la Croix-Rouge, Bruss'Help et le SAMU social.

Mondelinge vraag van Mevrouw Chloe Leroy, Gemeenteraadslid, over het ter beschikking stellen van een sportzaal aan het platform BelRefugees om in samenwerking met het Rode Kruis, Bruss'Help en de Sociale Samu bijna 100 dakloze personen op te vangen.

4. Question orale de Monsieur Janusz Linkowski, Conseiller communal, sur la prévention incendie des bâtiments communaux.

Mondelinge vraag van de Heer Janusz Linkowski, Gemeenteraadslid, over de brandpreventie van de gemeentelijke gebouwen.

5. Question orale de Madame Narjisse Aouad, Conseillère communale, sur la santé mentale des jeunes et usage des réseaux sociaux.

Mondelinge vraag van Mevrouw Narjisse Aouad, Gemeenteraadslid, over de mentale gezondheid van jongeren en het gebruik van sociale media.

6. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, sur le « Règlement général sur les terrasses temporaires et autres occupations privatives de l'espace public à des fins commerciales », voté lors du conseil en octobre 2025.

Mondelinge vraag van Mevrouw Celi Rodriguez, Gemeenteraadslid, over het „Algemeen reglement betreffende tijdelijke terrassen en andere privatieve innames van de openbare ruimte voor commerciële doeleinden”, goedgekeurd tijdens de gemeenteraad van oktober 2025.

1. **Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal concernant le manque de toilettes publiques dans la commune**

À Saint-Gilles, le nombre de personnes qui vivent à la rue augmente. Nous le constatons tous. L'accès à des toilettes est une question de dignité humaine. Mais c'est aussi une question de propreté publique, de santé et de qualité de vie pour l'ensemble des habitant·es. La situation est devenue difficile pour les riverains, parfois même épouvantable dans certains endroits. Cela pose aussi problème pour toutes celles et ceux qui souhaitent profiter de l'espace public, notamment en été : familles, personnes âgées, promeneurs, etc.

Et dans les faits, ce sont trop souvent les commerçant·es de l'horeca qui se retrouvent à devoir assumer cette charge collective, sans compensation.

Pourtant, des solutions existent. D'autres communes ont développé un réseau de toilettes publiques ou des partenariats avec les commerçants, via une compensation financière, dans une logique gagnant-gagnant. Dans la plupart des grandes villes européennes, les toilettes publiques, c'est tout simplement la norme.

Ce sujet mobilise les Saint-Gillois. Il y a deux ans déjà, une interpellation citoyenne a eu lieu. Plus récemment, un de nos groupes PTB a mené une campagne de pétition qui a récolté plus de 300 signatures, que nous vous avons remises. Les retours sont unanimes, cette revendication répond à un besoin réel et largement partagé. Vous le savez certainement car des efforts ont été faits ces dernières années et des engagements figurent dans votre accord de majorité.

Mais la situation actuelle reste insuffisante. Dites-moi si je me trompe mais les toilettes du boulo-drome pour le parc Pierre Paulus ne sont accessibles que lorsque la buvette est ouverte. Quant aux toilettes de la place Marie Janson, les toilettes qui y sont installées ne sont accessibles que lors d'événements. On peut dès lors s'interroger sur leur capacité à répondre à l'objectif d'aider le public précaire et d'éviter la malpropreté de manière plus structurelle. Il y a deux ans, vous évoquiez une phase test, avec une évaluation à la clé, ainsi que des coûts clairs : 30 000 euros d'investissement et 5 000 euros par an d'entretien. Vous vous engagez à prendre une décision sur l'extension de l'ouverture de ces toilettes après évaluation. Quel est aujourd'hui le bilan de cette phase test ? Peut-on avoir accès à cette évaluation ? Et avez-vous décidé d'étendre l'accès à ces toilettes ?

Nous vous demandons aujourd'hui de prendre des engagements clairs et concrets pour étendre l'offre de toilettes publiques à Saint-Gilles. Quels sont les autres projets futurs ? Tout le monde y gagnerait. Même certains services communaux, en évitant des tâches liées à la malpropreté et aux plaintes. Merci pour vos réponses.

2. Question orale de Monsieur Guillaume Deneumostier, Conseiller communal, concernant les problèmes récurrents de chaudière dans un bâtiment de la Régie rue Joseph Claes, la pétition des locataires et l'absence de décompte de charge

Comme vous, nous avons reçu la pétition des habitants d'un bâtiment de la Régie rue Joseph Claes. Ces habitants souffrent depuis plusieurs années de dysfonctionnement de la chaudière. Cette année, l'eau chaude n'a pas pu être fournie de manière stable pendant plusieurs semaines, malgré l'hiver. Vous conviendrez que de telles conditions sont très difficiles pour les locataires et que ceux-ci méritent mieux de la part de la commune. Les réparations ne suffisent pas à régler définitivement le problème.

- Avez-vous répondu officiellement à leur courrier de fin décembre ? Quand ? Peut-on avoir la copie de la réponse ?
- Si la chaudière semble à nouveau fonctionner depuis début janvier, qu'est-ce qui garantit que cette fois-ci le problème est définitivement réglé ?
- Plus globalement, quel est le plan d'entretien et de tests implémenté par la Régie pour qu'un maximum de chaudière fonctionne correctement l'hiver venu ?

J'en profite pour vous interpellier sur un dysfonctionnement connu de longue date : celui des décomptes de charge. Où en êtes-vous ? Les efforts du personnel ont-ils pu rattraper le retard ? Si non, que mettez-vous en place comme mesure politique pour y remédier ? Quel pourcentage des décomptes sont à jour, quel pourcentage subit toujours un retard de 2 ans, 3 ans ou plus ?

Depuis 2019, nous vous interpellons sur cette question. En 2024, vous nous promettiez que le retard de 2022-2023 serait rattrapé pour fin de l'année... Nous sommes plus d'un an plus tard, selon les témoignages dont nous disposons, ce n'est pas le cas partout. Vous nous assuriez également que pour 2025, l'ensemble des décomptes de charge seraient à jour.

Pour rappel, il s'agit d'éviter un maximum que d'importants remboursements tombent du jour au lendemain pour certains locataires vu les problèmes potentiels de dettes que cela suppose. Mais il s'agit aussi de pouvoir rembourser des ménages à qui la commune doit de facto de l'argent, certains en ont bien besoin.

3. 3.1. Question orale de Monsieur Hassan Assila sur la mise à disposition du Centre Sportif rue de Russie à disposition de BelRefugees

Monsieur l'échevin des Sports,

Monsieur le bourgmestre,

Vous avez mis le centre sportif de la rue de Russie à disposition de Belrefugees. Cette opération permet d'offrir un répit aux sans-abris. C'est une opération qui est la bienvenue particulièrement en ces jours de grand froid. Cependant, chacun sait que la problématique est structurelle et que nos équipes communales, du service de la Prévention et du CPAS, sont présentes toute l'année, sur le terrain au contact des sans-abris. Chacun sait aussi que les places d'accueil manquent toute l'année ce qui explique cette situation. Situation qui s'est aggravée par la politique délibérée du gouvernement fédéral qui a décidé de réduire les places d'accueil pour les migrants.

Monsieur l'échevin des Sports,

Pourriez-vous nous en dire plus sur l'ampleur et la nature de la mise à disposition de notre infrastructure sportive dans ce projet? Peut-on déjà en tirer un premier bilan? Ce type d'expérience pourrait-elle être renouvelée?

Monsieur le Bourgmestre,

Plus globalement, quelle analyse fait le service de la Prévention de l'évolution de ce public et de ses besoins? Dans quelle proportion a-t-il augmenté? Quelle aide lui apporte-t-on tout au long de l'année?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Hassan Assila.

Conseiller communal (Liste du Bourgmestre)

3.2. Question orale de Madame Chloe Leroy, Conseillère communale, sue la mise à disposition de la plateforme BelRefugees une salle de sport pour accueillir près de 100 personnes sans chez-soi, en collaboration avec la Croix-Rouge, Bruss'Help et le SAMU social.

Monsieur le Bourgmestre,

Dans le cadre du plan grand froid, la Commune de Saint-Gilles a mis à disposition de la plateforme BelRefugees une salle de sport pour accueillir près de 100 personnes sans chez-soi, en collaboration avec la Croix-Rouge, Bruss'Help et le SAMU social. Cette initiative prendra fin le 2 février prochain.

Mes questions sont les suivantes :

- Comment s'est déroulé ce dispositif sur le terrain ? Quels ont été les retours des partenaires, des bénévoles et des personnes accueillies ?
- Envisageons-nous de prolonger ce dispositif au-delà du 2 février ? Si oui, dans quelles conditions ?
- Cette mise à disposition pourrait-elle devenir une mesure récurrente lors de chaque plan grand froid ? Si non, quelles sont les raisons ?

Je vous remercie pour votre réponse et pour votre travail.

4. Question orale de Monsieur Janusz Linkowski, Conseiller communal, sur la prévention incendie des bâtiments communaux

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, un incendie dans un établissement festif à Crans-Montana a fait 40 morts et plus d'une centaine de blessés, plongeant des familles entières dans le deuil.

Les premiers éléments évoquent un feu parti de bougies étincelantes et l'absence d'inspections de sécurité pendant plusieurs années, alors qu'elles étaient prévues, ce qui rend ce drame d'autant plus difficile à accepter.

Au-delà de ce drame, cet événement met crûment en lumière l'importance des mesures de sécurité et de prévention dans tous les lieux ouverts au public, en particulier lorsqu'ils accueillent des enfants, des jeunes ou de grands rassemblements, y compris sur le territoire de Saint-Gilles.

Mes questions sont les suivantes:

Pour ce qui est des écoles communales

- Pour chaque école communale, pouvez-vous indiquer combien d'exercices d'évacuation ont lieu par an, et les dates des deux derniers exercices.
- Un rapport est-il établi après chaque exercice ? Dans l'affirmative que contient-il ? Les problèmes constatés et les corrections prévues sont-ils détaillés ?
- Comment les sorties de secours sont-elles vérifiées afin d'être toujours dégagées ? Même questions pour les consignes de sécurité, sont-elles bien connues du personnel et des élèves, y compris ceux à besoins spécifiques ?
- Les mesures correctrices identifiées lors des exercices font-elles l'objet d'un suivi et d'un calendrier de mise en conformité ?

Bâtiments administratifs

La loi impose au moins un exercice d'évacuation par an dans les lieux de travail.

- Pour la maison communale et les principaux bâtiments (services, dépôts, techniques) :

- existe-t-il un plan d'urgence à jour,

- et quand ont eu lieu les derniers exercices d'évacuation dans chaque bâtiment ?

Centre Jacques Franck

- Pour le Centre Jacques Franck quand a eu lieu le dernier exercice d'évacuation, et quand ont eu lieu les derniers contrôles incendie (issues, signalisation, alarmes, éclairage de sécurité) ?
- Un planning d'exercices et de contrôles est-il prévu pour 2026 ? Dans l'affirmative, en quoi consiste-t-il ?

Infrastructures sportives et lieux de pratique sportive

Compte tenu de la fréquentation importante de ces lieux (notamment par des jeunes et des associations), pouvez-vous indiquer, pour les infrastructures sportives communales et/ou gérées par la commune (salles, gymnases, terrains, vestiaires, tribunes éventuelles) :

- quand ont eu lieu les derniers contrôles incendie (issues, signalisation, alarmes, éclairage de sécurité);
- quand a eu lieu le dernier exercice d'évacuation (le cas échéant);
- si un plan d'évacuation est affiché et adapté à la configuration des lieux;
- et quelles mesures spécifiques sont prévues lors d'événements sportifs accueillant du public (tournois, compétitions, rassemblements).

Cafés, bars, établissements de nuit

La commune peut imposer des conditions de sécurité et fermer temporairement un établissement en cas de danger.

- Sur les 12 derniers mois: y a-t-il eu des contrôles de sécurité dans des horeca et lieux festifs ?
- Combien de contrôles ont été réalisés, et combien ont donné lieu à une mise en conformité, une sanction ou une fermeture (même temporaire) ?
- Un planning de contrôles est-il prévu pour 2026 (fréquence, priorités, coordination éventuelle avec la zone de police et/ou les services incendie) ?

D'avance je vous remercie pour vos réponses,

Janusz Linkowski - Conseiller communal Groupe MR-Anders-L

5. **Question orale de Madame Narjisse Aouad, Conseillère communale, sur la santé mentale des jeunes et usage des réseaux sociaux**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Depuis plusieurs années, et plus encore depuis la crise sanitaire, les constats se multiplient concernant la dégradation de la santé mentale des jeunes. Les acteurs de terrain – écoles, services PMS, AMO, maisons médicales ou services jeunesse – font état d'une augmentation du stress, de l'anxiété, du décrochage scolaire et du mal-être chez les adolescents. Ces réalités traversent aussi notre commune de Saint-Gilles, qui se caractérise par une population jeune et une forte densité scolaire.

Face à ces constats, la question n'est pas uniquement celle du diagnostic, mais bien celle des réponses concrètes mises en place, notamment dans les écoles primaires et secondaires, qui constituent des lieux clés de prévention. Dans ce contexte, l'usage intensif des smartphones et des réseaux sociaux interroge fortement, tant pour ses effets sur la concentration que sur l'estime de soi, les relations sociales ou encore l'exposition à des contenus problématiques.

À ce sujet, je souhaite rappeler que l'interdiction de l'usage des smartphones à l'école s'inscrit dans un cadre décretaal clair, qui s'applique à l'ensemble des écoles fondamentales et secondaires. Certaines écoles ont toutefois choisi des modalités de mise en œuvre plus visibles ou structurantes. C'est le cas, par exemple, du Lycée intégral Roger Lallemand, qui a opté pour la collecte des téléphones à l'entrée de l'établissement et leur restitution en fin de journée, dans l'objectif de réduire les distractions et d'apaiser le climat scolaire.

Dans ce cadre, il serait intéressant de connaître les premiers retours ou enseignements issus de cette mise en œuvre : quels effets ont été observés sur l'attention en classe, les relations entre élèves ou le bien-être général ? Des retours qualitatifs ont-ils été recueillis auprès des équipes éducatives, des élèves ou des parents ?

Enfin, au-delà de la seule question de l'interdiction, je souhaiterais interroger le Collège sur les actions de sensibilisation et de prévention qui accompagnent ces mesures : des animations, des cours ou des projets sont-ils prévus ou soutenus au niveau communal concernant l'usage critique des réseaux sociaux, la prévention du cyberharcèlement, l'exposition à des contenus masculinistes ou violents, et plus largement le bien-être des jeunes ?

Je vous remercie pour vos réponses

6. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, sur le « Règlement général sur les terrasses temporaires et autres occupations privatives de l'espace public à des fins commerciales », voté lors du conseil en octobre 2025.

Nous revenons sur le « Règlement général sur les terrasses temporaires et autres occupations privatives de l'espace public à des fins commerciales », voté lors du conseil en octobre 2025.

Lors de ce même conseil le collège avait précisé qu'il avait bien l'intention d'étendre la période au-delà du 31 décembre mais qu'il n'était pas encore en mesure de l'autoriser. Nous sommes déjà à fin janvier et aucune disposition concernant une prolongation n'a été prise. Il nous revient du terrain que la situation n'est pas claire du tout auprès des établissements et que la communication a fait défaut.

Nos questions sont donc :

Les services de Monsieur l'Echevin en charge du développement et de la transition économique ont-ils communiqué auprès des établissements concernés sur le dernier règlement autrement que via le site de la commune ?

A ce stade quelles sont les avancées sur ce dossier ? Les terrasses pourront-elles être autorisées au-delà du 31 décembre ? Certaines communes comme Bruxelles Ville n'ont pas attendu pour prolonger l'autorisation, pourquoi pas Saint-Gilles ?

Quel est le plan mis en place pour avancer sur cette question toujours sans réponse et qui cause préjudice à l'activité du secteur ? Quand la décision sera-t-elle enfin prise ? Et une fois prise, les établissements concernés en seront-ils aussitôt informés par la cellule HoReCa de la commune d'autant plus qu'elle dispose des adresses électroniques pour les contacter.

Dans un contexte où le commerce de proximité se fragilise et où le secteur HoReCa est à bout de souffle depuis plusieurs années, il est grand temps de soutenir concrètement et durablement le secteur. Cette demande en fait résolument partie.

En vous remerciant pour vos réponses